

Protection du risque Pr evoyance

NOS TRACTS

Post e par :

Publi e le : 28/11/2019 19:00:00

Nanterre, le 19 novembre 2019.



Protection du risque Pr evoyance.

Pas de prise en charge des primes en cong  de longue maladie (CLM) et cong  de longue dur e (CLD).

Plus de prise en charge des primes des agents non soumis au RIFSEEP.

Baisse de la prise en charge des primes en cong s de maladie ordinaire.

Attention : Le contrat actuel avec Int ri re arrive   son terme le 31 d cembre 2019.

[Lire la suite...](#)

[Un point sur la restauration...](#)